

Association Amitié Brie-Bénin

Projet de l'école Houngo et de la Ferme de Tori

Mairie – place Michel Houel

77580 CRÉCY-la-CHAPELLE

Courriel : amitie.briebenin@laposte.net

Site : www.amitie-brie-benin.com



Assemblée Générale Ordinaire – 7 mars 2025

Salle paroissiale- place Jean Panhard - Crécy-la-Chapelle

- 1- Rapport moral et financier AADR - Bénin
- 2- Rapport moral et financier ABB
- 3- Projets ABB
- 4- Appel des cotisations

L'assemblée générale s'est tenue salle Altmann à la mairie de Crécy-la-Chapelle en présence de 26 membres. 20 membres cotisants, empêchés, avaient demandé de les représenter. Mme Hadey, adjointe à la municipalité de Crécy-la-Chapelle, a prié de bien vouloir l'excuser; Claudie Joulaud, adjointe, représentait Madame Caroline Auliac, maire de Villiers-sur-Morin, retenues. Merci pour leur soutien.

1 - AADR – Association d'Action pour le Développement Rural

BILAN FINANCIER ET RAPPORT MORAL : exercice 2024

AADR – rapport financier

I. PRODUITS

A. Solde de l'exercice antérieur

932 000 f 1422,65 euros) = TOTAL 1

B. Subventions versées par ABB

2600 euros : aide à la construction du bâtiment d'accueil

1286 euros : aide à la pose de panneaux solaires

TOTAL 2 : 3886 euros soit 2 549 000 f

C. Ventes (Janvier – décembre 2024)

1. Veaux (2) et bœufs (4) : 1 800 000 f

2. Porcs adultes (28) : 1 880 000 f

3. Poissons : 375 000 f

4. 242 lapins : 831 000 f

5. Poules, canards et dindes : 1 660 000 f

6. Service d'eau : 101 000 f

7. Au moulin : 154 000 f (tous frais défalqués)

8. Du jardin : 2 588 000 f

TOTAL 3 : 9 389 000 f (14 008.54 euros)

TOTAL 4 = 1+2+3 = 12 870 000 f (19 620.19 euros)

II. CHARGES (salaires, nourritures pour les animaux, soins, déplacements, travaux divers, etc)

- Case d'accueil et ameublement : 2 600 000 F

- Salaire de François (Janvier – décembre 2024) : 50 000 F X 12 = 600 000 F

- Salaire d'Ali (janvier-décembre 2024) : 35 000 F x 12 = 420 000 F

- Salaire de Christian : (janvier- décembre 2024) : 35 000 F x 12 = 420 000 F

- Salaire de Blaise : (janvier-décembre 2024) : 40 000 F x 12 = 480 000 F

- Salaire de Dieudonné : (janvier-décembre 2024) : 35 000 F x 12 = 420 000 F

- Salaire de Elie : (janvier-décembre 2024) : 35 000 F x 12 = 420 000 F

- Achat de 6 porcs (5 femelles et 1 mâle) : 480 000 F

- Nourriture pour les porcs (drèche, tourteau de palmiste, compléments alimentaires + transport) : 1 450 000 F

- Nourriture pour les poissons (provende) : 246 000 F

- Nourriture pour les lapins (provende) 485 000 F

- Achat de lapins : 45 000 F

- Achat de poussins, poulettes, dindonneaux, cannetons et de provende (janvier – décembre 2024) : 875 000 F

- Produits vétérinaires pour les soins des bêtes (vaches, lapins, volailles, poissons...) : 549 000 F

- Déplacements : 410 000 F

- Carburant : 335 000 F

- Equipements et matériels pour le jardinage, la porcherie et la lapinerie : 185 000 F

- Achat de graines et de produits de traitement des plantes (jardin) : 440 000 F

- Maintenance de l'installation de plaques solaires + matériels : 345 000 F

- Maintenance et entretien de la pompe immergée pour le château d'eau : 120 000 F

- Sarclages (main d'œuvre locale): 490 000 F

- Culture : manioc, maïs pour les bêtes : 230 000 F

- Frais bancaires : 6000 F X 12 = 72 000 F

TOTAL 5 : 12 117 000 f (18 472.25 euros)

BALANCE = TOTAL 4 – TOTAL 5 = 12 870 000 f (19 620.19 euros) - 12 117 000 f (18 472.25 euros) = 753 000 f (1147.95 euros)

Bilan AADR 2024

<i>PRODUITS</i>		<i>en CFA</i>	<i>En Euros</i>
<i>Ventes</i>	<i>Animaux : vaches, porcs, lapins, poissons</i>	4 886 000	7448,66
	<i>Poules, canards et dindes</i>	1 660 000	2530,65
	<i>Service d'eau</i>	101 000	153,97
	<i>Service : Moulin (tous frais défalqués)</i>	154 000	234,77
	<i>Jardin</i>	2 588 000	3945,38
<i>Subvention ABB</i>	<i>Aide à la construction du bâtiment d'accueil</i>		2600,00
	<i>Aide à la pose de panneaux solaires</i>		1286
<i>Total</i>		9 389 000(soit 14313,44€)	17894.54
<i>Solde 2023</i>		932 000	1422,65
<i>total 2024</i>			19622.09
<i>CHARGES</i>			
	<i>Case d'accueil et ameublement</i>	2 600 000	3963,67
	<i>Salaires</i>	2 760 000	4207,59
	<i>Nourriture animaux</i>	2 181 000	3324,91
	<i>Achats animaux</i>	1 400 000	2134,29
	<i>Équipements et matériel</i>	185 000	282,03
	<i>Produits vétérinaires</i>	549 000	836,95
	<i>Maintenance des équipements</i>	465 000	708,89
	<i>Main d'œuvre locale (sarclage...)</i>	490 000	747,00
	<i>Déplacements, carburant</i>	745 000	1135,75
	<i>Cultures pour les bêtes (manioc, maïs)</i>	230 000	350,63
	<i>Achat de graines et produits pour le jardin</i>	440 000	670,78
	<i>Frais bancaires</i>	72 000	109,76
<i>Total</i>		12 117 000	18472,25
<i>Solde</i>			1149,84

N.B. Les 1286 euros donnés par l'ABB pour soutenir l'AADR dans son projet d'installation de panneaux solaires pour une pompe solaire ne sont pas encore dépensés, en raison de l'imminence du projet d'électrification de la zone. Cette somme pourra servir de participation aux frais de raccordement et d'abonnement au réseau électrique.

AADR – rapport moral

Pour l'année 2024, le bilan, positif, s'équilibre en produits et en charges. Notre partenariat avec l'ABB s'est poursuivi dans de bonnes conditions avec un suivi régulier et un intérêt toujours marqué pour la vie et les activités de notre ferme de Tori. La visite de la ferme par la délégation des membres et sympathisants de l'ABB projetée pour la fin de l'année n'a malheureusement pas pu tenir. Partie remise !

Pour cet exercice encore, nous avons reçu, un appui financier important de ABB notamment pour accompagner les travaux de construction de la case d'accueil, inscrits dans les projets de cette année 2024. Nous y avons contribué, au niveau de l'AADR, sur fonds propres et grâce à nos efforts conjugués, le bâtiment est construit et déjà fonctionnel avec quelques équipements de première nécessité. Il reste à y amener de l'eau, l'électrifier, y installer un lavabo et des toilettes modernes.

Le projet d'achat et de pose de panneaux solaires pour une pompe solaire, lui aussi inscrit pour cette année, a été finalement reporté car il existe un projet gouvernemental d'électrification du village dont nous espérons pouvoir profiter en son temps. Il est à souhaiter que son avènement ne dure pas des lustres.... Nous restons en tout cas en contact avec les autorités de l'Agence en charge dudit projet. Signalons qu'une participation financière sera requise des habitants du village pour soutenir le projet et pouvoir aussi prendre un raccordement.

Toutes les activités ordinaires de la ferme se sont poursuivies l'année durant et tout s'est plus ou moins bien passé. Nous sommes véritablement dans une stabilité quant à notre objectif de croissance et d'auto-suffisance au niveau du fonctionnement et de la gestion. Notre bouvier Ali (le vacher) a vécu une fin d'année civile heureuse. En effet, il est à nouveau papa et cette fois-ci de jumeaux qui viennent agrandir la famille et porter la fratrie à 5. Cela ne s'est pas passé sans souci. Il a fallu aider financièrement Ali et sa compagne qui ne s'attendaient pas à cette surprise quoiqu'heureuse....

Après le coup dur de l'année 2022 avec l'épidémie de Newcastle qui avait décimé une bonne partie de notre élevage, nous avons relancé l'élevage des volailles en 2023 mais avec des poulets chair uniquement. L'expérience s'est avérée bonne et concluante : les poulets de chair sont intéressants, car plus résistants et se développant rapidement. Ils sont faits pour.... Ce ne sont pas des pondeuses. Le but est essentiellement de les faire vite grandir pour les vendre ensuite. Nous avons commencé prudemment l'expérience avec une taille raisonnable d'oiseaux. Puis nous avons augmenté assez rapidement le nombre, vu que l'expérience était vraiment intéressante. Nous n'abandonnons pas complètement l'idée de pouvoir reprendre l'élevage des pondeuses, peut-être courant 2025. A suivre...

Nous avons aussi élevé des coqs, des canards et des dindes en nombre plus réduit.

Quant aux lapins, aux porcs, aux vaches, aux poissons et au maraîchage, tout va bien. Nous notons particulièrement la bonne santé des bêtes à la porcherie et la belle forme des légumes dans le jardin.

Merci encore à tous les membres et à tous les sympathisants de l'Association Amitié Brie Bénin, ainsi qu'aux municipalités de Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin et Voulangis grâce au soutien desquels nous vivons cette expérience passionnante et appréciée à Tori. Un merci particulier à la présidente de l'ABB, Brigitte dont le dynamisme et le dévouement à nous accompagner sont sans pareil.

Et voici les projets qui nous tiennent à cœur et dont nous souhaitons la réalisation pour l'exercice 2025

A la ferme

1. Pour sa sécurisation, nous souhaitons pouvoir clôturer le domaine de la ferme par des arbustes.
2. Pour protéger de l'érosion la nouvelle case d'accueil bâtie, nous souhaitons construire un muret tout autour avec une plantation florale
3. Nous souhaitons pouvoir continuer à équiper le nouveau bâtiment en y amenant de l'eau, en installant quelques lampes pour l'éclairage, un lavabo et des toilettes modernes.
4. Puisque l'eau courante passe désormais juste devant la propriété, nous pouvons demander un raccordement à l'eau potable pour la ferme
5. Nous souhaitons pouvoir participer à la réalisation de la route principale donnant accès à la ferme. Le projet est imminent.

A l'école de Houngo

1. Refaire l'enseigne à l'entrée du périmètre de l'école
2. Aider en matériel scolaire en complétant les manuels de français et de mathématiques pour certaines classes
3. Aider les écoliers les plus vulnérables et les plus nécessiteux en leur apportant un soutien temporel pour leur petit déjeuner et leur déjeuner.
4. Aider à l'achat d'une imprimante.

Pour l'AADR, Guillaume CHOGOLOU

2 - Rapport moral et financier - Amitié Brie Bénin - année 2024

- Rapport moral ABB :

- 60 membres adhérents (72 en 2023)
- Plus de 420 « sympathisants » (liste de diffusion)
- 4 réunions du Conseil d'administration (janvier, mai, août et novembre)

- Une réunion d'information et échanges avec Guillaume Chogolou, président de AADR au Bénin, le jeudi 11 juillet 2024. Un moment de convivialité autour d'un buffet dans la salle paroissiale.
- Assemblée générale le 14 mars 2024. Un compte-rendu complet a été envoyé par mail à tous les membres et sympathisants
- Participation à trois manifestations bien organisées :
 - La **Fête du Village** à Villiers-sur-Morin. Une fête perturbée par la pluie, mais une ambiance chaleureuse et des bénévoles bienveillants. Nous avons organisé de petites animations à destination des enfants, la présentation de différents aspects du Bénin, de la ferme, de l'école et proposé des objets d'artisanat.
 - Le **Concert de Noël du Petit Chœur du Grand Morin**, le 1^{er} décembre, au profit de Amitié Brie Bénin. Initialement prévu à l'église Saint Georges, mais celle-ci ayant été endommagée lors de l'inondation du 10 octobre, c'est l'église de Villiers-sur-Morin qui nous a accueillis. Un public nombreux pour écouter un répertoire varié. Merci à tous les choristes, à leur chef de chœur, Sophie Baltzer, et à leur pianiste, Bénédicte Pommerie.
 - Le **Marché de Noël**, organisé par l'association des commerçants ACACIA, fête accueillie avec joie par tous, moment de retrouvailles. Les objets de l'artisanat béninois ont vite trouvé preneurs : animaux en ébène, beurre de Karité, tissus... Ce fut l'occasion de belles rencontres et d'échanges riches et encourageants.
- La mise à jour du site internet www.amitie-brie-benin.com toujours assurée bénévolement par Jean-Michel Sagnes qui en assume de plus les frais.
- Des membres du bureau, des membres de l'association, des sympathisants très investis dans l'organisation des manifestations
- **Subventions :**
 - La commune de Crécy-la-Chapelle a donné une subvention de 600 € pour 2024
 - La commune de Voulangis a donné 250 €
 - La commune de Villiers-sur-Morin a donné 200 €

Grand merci pour ces subventions

La somme de 3886 € a été adressée par ABB à AADR en mars 2024 pour :

- Une participation de 2 600 € à la construction de la case d'accueil dont le coût total (hors certains aménagements tels que arrivée d'eau, toilettes...) a été de 4 000 €.
- 1286 € qui étaient prévus en tant que participation à l'installation des panneaux solaires. Cette somme est reportée sur le poste « électrification réseau »

Et une aide à un lycéen appartenant à une famille nombreuse et dans le besoin, pour l'achat de ses livres, aide adossée à un contrat moral.

Son dernier message : « Nous venons de finir le premier semestre je suis sorti avec 13,66 de moyenne. Je suis en quatrième position pour les rangs..

Nous avons l'examen départemental qui commence dans deux semaines. Le deuxième semestre est déjà en cours. Je vous enverrai mon bulletin après l'avoir reçu.. »

Un grand merci

- À tous ceux qui se sont investis dans les préparations, animations : Germaine, Jane, Mireille, Patricia, Brigitte, Nicole, Nad, Annick, Elisabeth, Françoise, Michelle, Rosine, Anne-Marie, Sylvie, Frédérique, Pascal, Jean-Paul, Jacques, Michel, Jean-Michel, Christian,...
- À l'association des commerçants, organisatrice du Marché de Noël.
- Au Père Michel Henrie, au Père Antoine Dounia, au Père François-Olivier Larcher et au Père Thierry Leroy qui nous soutiennent,
- À la paroisse Saint Georges de Crécy-la-Chapelle qui a proposé un local quand aucune salle municipale ne pouvait nous accueillir
- Aux municipalités qui nous aident : Villiers-sur-Morin, Voulangis et Crécy-la-Chapelle pour les subventions qu'elles ont accordé à l'association
- À tous les généreux donateurs
- Aux municipalités, aux maires et à notre députée, à tous ceux qui n'ont jamais manqué de s'intéresser à notre action, nous ont visités à chaque manifestation.

Vote : Le bilan moral est adopté à l'unanimité

- Bilan financier de l'année 2024

Amitié Brie Bénin : Actions, dons et subventions 2024				
	Date	Frais	Rentrées	Solde
Actions				
Villiers-sur-Morin	07/09 - tombola	0	34	34
Concert de Noël	1er décembre 2024		410	410
Marché de Noël	13,14,15 décembre		2148,5	2148,5
Cotisations	60 adhérents		900	900
Dons personnels ponctuels	dont un tableau par une artiste		315	315
Dons			2038	2038
Intérêts livret			119,48	119,48
Subventions				
Crécy-la-Chapelle			600	600
Villiers-sur-Morin			200	200

Voulangis			250	250
total recettes		763,5	7014,98	7014,98
Excédent 2023		6117,36		6 117,36
Total				13132,34
Dépenses				
Virement vers AADR	22-mars			3 886,00
Achat au Togo pour marché Noël	Dont 18,5€ (port) - novembre			63,50
Achat marché Noël - Bénin	Dont 50€ (port) - novembre			705
Marché de Noël stand				100
Aide à la scolarité en terminale	Armand Jean-Baptiste Gbin			50
Frais de « pots » AG et réunion avec Guillaume Chogolou				37,5
Frais d'assurances				107,13
Frais de transfert de fonds	mars			26,7
Total dépenses				4 975,83
Solde				8 156,51
État des comptes au 31 -12- 2024	2024			
	Livret			7983,45
	Compte courant			160,78
	Espèces en caisse			12,28
	Total			8156,51

Cotisation : le conseil d'administration réuni le 13 février 2025 a proposé de maintenir le montant de la cotisation individuelle à 15€.

Vote : Le bilan financier est validé à l'unanimité

3 - Projets pour l'année 2025

❖ **Événements et manifestations** prévus à ce jour :

- Réunion avec Guillaume Chogolou : date à fixer pour début juillet ou début septembre
- Fête du Village à Villiers-sur-Morin – 17 mai **à discuter – appel à volontaires et à idées**
- Marché de Noël
- Le concert des élèves de Joëlle Balestier
- Et nous répondrons à vos sollicitations !

Nous vous informerons des manifestations auxquelles nous participerons et de la subvention que les municipalités nous octroieront.

❖ **Voici, pour ce début d'année, les projets béninois que nous vous proposons aujourd'hui de soutenir grâce à votre aide et pour un total de 4296 € :**

- La clôture de la propriété de la ferme par des arbustes, soit **460 € (devis de 2025) pour achat en pépinière, transport, plantation**
- La construction d'un muret autour de la case d'accueil (avec plantation florale) pour la protéger du ruissellement
En attente de devis - participation AADR : XX €.
- Avance sur participation au raccordement à l'eau potable : 800 € *voir le compte-rendu de AADR*
- Avance sur participation à la réalisation de la route : 800 € *voir le compte-rendu de AADR*
- A l'école Houngo : une aide de 2236 €
 - Refaire l'enseigne à l'entrée du périmètre de l'école - **76 €**
 - Aide en matériel scolaire : complément en manuels de Français et de mathématiques soit pour les CM1 et les CE2, 20 exemplaires de Français et Mathématiques et pour les CM2, 25 exemplaires de Français et de Mathématiques - **340 €**
 - Aide au petit déjeuner (75 f CFA et 25 f CFA) et repas midi pour « les élèves vraiment vulnérables ». Marcellin nous dit qu'ils sont 157 sur 534 élèves et si on considère l'effectif de début d'année, environ 30 élèves ont abandonné l'école souvent pour des problèmes financiers et aider leurs familles. **Budget à prévoir jusqu'à la fin de l'année scolaire : 1440 €**
 - Aide au repas midi (25 f CFA) pour 200 élèves nécessiteux. **Budget à prévoir : 230 €**
 - Achat d'une imprimante (occasion) : **Budget : environ 150 €**

Ces projets, proposés par AADR au Bénin et par le conseil d'administration de Amitié Brie Bénin, ont été validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'association a encouragé un jeune d'une famille nombreuse de Tori en participant à l'achat de ses manuels en classe de terminale et le suit jusqu'à cette étape.

Merci beaucoup à Guillaume Chogolou qui visite régulièrement l'école et la ferme, qui soutient les enseignants, et à son frère, François, qui passe beaucoup de temps sur place pour mener à bien ces réalisations.

Nous avons sollicité une subvention au titre 2025, auprès de municipalités et particulièrement auprès de celles de Crécy-la-Chapelle, Voulangis et Villiers-sur-Morin. Leur soutien financier et moral nous est très précieux.

Pour toutes les manifestations, nous avons besoin de vous, de bénévoles ! Venez nous rejoindre et partager ces moments en toute convivialité...

4 – Appel des cotisations pour l'année 2025 :

La cotisation individuelle reste fixée à 15 € (soit 30 € pour un couple).

Vous pouvez adresser votre adhésion et vos dons

- à Amitié Brie Bénin, mairie, place Michel Houel, 77580 Crécy-la-Chapelle

ou

- par un virement à Amitié Brie Bénin, au Crédit agricole Brie Picardie (agence de Crécy-la-Chapelle)

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1870	6000	0072	1925	3294	586
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP887						

Merci de vos dons et cotisations !

L'échange convivial de cette soirée s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié.

N'hésitez pas à nous questionner par mail à amitie.briebenin@gmail.com

Vous pouvez aussi consulter le site internet www.amitie-brie-benin.com
et la page facebook : Amitié Brie Bénin

En annexe ...

Témoignages et informations :

Pour que l'association joue un rôle d'accompagnement et ne soit pas sollicitée trop facilement, il est nécessaire de connaître la part que prend chaque acteur dans le fonctionnement de l'école.

Aussi, voici le message adressé ce jour 14/02 par ABB à Marcelin Akiye, le directeur de l'école Hongo:

« Bonsoir Marcelin

Le père Guillaume nous a fait part de ce que vous souhaiteriez pour l'école. Le conseil d'administration de l'association Amitié Brie Bénin s'est réuni hier. Avant de proposer une aide à l'école Hongo (elle sera votée en assemblée générale le 7 mars prochain), les membres du CA ont quelques questions :

- Nous savons que l'association des parents d'élèves ont un rôle important dans l'école. Comment aident-ils au fonctionnement ? en réalisant des travaux ? en apportant une contribution financière ?...

- quelle part prennent les collectivités territoriales dans le fonctionnement de l'école, outre le salaire des enseignants?

- pourquoi des élèves ont-ils quitté l'école depuis la rentrée (effectif en baisse par rapport aux premiers renseignements) ? est-ce que cela touche plus les filles ou bien les garçons ?

Merci beaucoup pour votre coopération. Bon courage à toute l'équipe enseignante. »

Réponse de Marcelin Akiye :

" Bonsoir Brigitte

Je suis très content de vous lire, avant tout propos, je vais souhaiter une longue vie à l'association Amitié Brie Bénin. Cette Association a changé l'aspect de mon école sur le plan de la réalisation. C'est grâce à cette association que beaucoup de mes apprenants maîtrisent les outils d'informatiques. Voici mes réponses à vos différentes préoccupations . Oui l'association des parents d'élèves jouent un rôle très important dans l'école. Je vous informe que nous sommes dans un milieu rural où ces parents n'ont aucun moyen financier pour aider l'école. Depuis mon arrivée à la tête de cette école, leur rôle se limite seulement sur la ponctualité des apprenants dans l'établissement mais tout travaux qui nécessitent des moyens financiers, le bureau se voit incapable de faire face à ces projets. Donc pour terminer la première question, il ne contribue à aucun projet à caractère financier.

. La collectivité territoriale a en sa charge, plusieurs écoles plus de cent à Tori Bossito et elle m'a déjà aidé il y a de cela trois ans pour la construction d'un module de trois classes pour une valeur de 35.000.000 FCFA. Elle va penser encore à une autre école alors que les besoins se font sentir quotidiennement. En ce qui concerne le salaire des enseignants, c'est l'état central qui prend en charge cette rémunération mensuelle ce n'est pas la collectivité territoriale mais je vous avoue que nous sentons assez de difficulté car ce qui nous revient à la fin du mois, n'arrive pas à couvrir nos besoins mais on fait avec.

. L'effectif de l'école a véritablement chuté légèrement parce que beaucoup des parents n'ont pas les moyens financiers pour assurer l'éducation de leurs progénitures. Je fais nourrir dans mon salaire, plusieurs apprenants qui viennent à l'école les mains vides c'est ce geste qui a fait qu'à la date d'aujourd'hui, j'ai encore à ma charge, plus de 534 apprenants. Le souci majeur de l'établissement de Houngo aujourd'hui est la clôture et un portail plus un petit. J'ai fait le point au père Guillaume.

Merci beaucoup pour votre association. Bon courage à toute l'équipe.

... L'abandon touche plus les filles que les garçons. Les classes qui enregistrent plus d'abandon sont : CE1, CE2 et CM1. Leur âge varie de 8 à 12 ans. "

Pour compléter et mieux comprendre les conditions de vie dans cette région :

L'accès aux soins :

- Il y a de petites cliniques / dispensaires (vers Tori-Gare, Tori-Bossito). Vers Calavi, vers Tori-Avamé (à l'est de la ferme), à la suite de la construction d'une grande route bitumée en place de la piste et d'un pont (!), l'urbanisation s'est développée. L'offre de soins aussi, tous comme les divers services.

- Le coût pour les consultations dans les dispensaires et hôpitaux de zone, tels qu'à Tori Bossito, est de 2500 / 3000 f CFA
- Le coût pour les consultations dans les établissements privés est de 500 à 7000 f CFA, et pour les spécialistes, 12 000 à 15000 f CFA.
- Il n'y a pas de prise en charge pour toute la population. Les travailleurs, qui peuvent bénéficier d'une assurance ou en payer une, verront les consultations prises de 70 à 80 %, mais ce n'est pas le cas des villageois de la région de Tori, donc de la famille d'Ali.
- Quand l'épouse d'Ali a dû aller à la maternité (pour l'ethnie Peulh, les femmes accouchent chez elles, mais l'accouchement se présentait mal), Ali a été obligé de payer les soins et le (court) séjour. Tant que tout ceci n'était pas acquitté, son épouse ne pouvait quitter la maternité. Rapidement, la somme due s'accroît et c'est un sérieux problème général au Bénin. C'est Guillaume Chogolou qui a payé pour Ali ...

Autre question : la scolarité

- L'école élémentaire est composée de 6 niveaux : la classe d'intégration (C.I) équivalant à notre Grande Maternelle. L'apprentissage de base est la langue française. Puis les autres niveaux sont les mêmes qu'en France, mais avec des programmes spécifiques locaux. Tori est l'équivalent de notre intercommunalité et les écoles élémentaires sont très nombreuses. L'enseignement est gratuit et obligatoire. Pour le repas de midi, le riz est fourni par l'état. Il est agrémenté de sauce cuisinée sur place par des femmes. Pour cette sauce, les familles paient 25 FCFA ; Souvent les enfants prennent une petite collation en allant à l'école le matin. Ce repas coûte 75 FCFA.
- En fin d'élémentaire, les élèves passent le certificat d'études. L'école Houngo a toujours des résultats exceptionnels. C'est un grand challenge pour Marcelin Akiye. Il peut en être fier !
- Ensuite, il y a plusieurs collèges répartis sur le territoire. Les élèves qui fréquentent le collège sont un peu moins nombreux que ceux qui suivent l'école élémentaire.
- Ensuite, l'enseignement au lycée est aussi assuré à Tori. La sélection est plus importante.

Association de femmes au nord du Bénin :

Une association de femmes du nord du Bénin nous a envoyé du beurre de karité. Joséphine Koubetti anime des ateliers où les femmes apprennent à faire des jus, des produits qu'elles pourront consommer, mais aussi vendre. Dans ces ateliers, elle apprend aussi aux femmes leurs droits : droit à l'héritage, droit en cas de divorce... Elle initie en outre à l'écologie dans les collèges, intervient auprès des collégiennes pour les sensibiliser au respect de leur corps et aux grossesses très précoces. Son association : A-ACT association Art Culture Tourisme.